



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 23 février 2011 — N° 1

Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières

QUÉBEC

La séance est ouverte à 14 h08.

Moment de recueillement.

M. le président informe l'Assemblée que Son Honneur le lieutenant-gouverneur prononcera l'allocution d'ouverture de la session.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur fait son entrée à l'Assemblée nationale et, ayant pris place au fauteuil, prononce l'allocution d'ouverture suivante :

Monsieur le président de l'Assemblée nationale,
Monsieur le premier ministre,
Madame la chef de l'opposition officielle,
Monsieur le chef du deuxième groupe d'opposition,
Monsieur le député de Mercier,
Mesdames et Messieurs les ministres,
Mesdames et Messieurs les députés,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

Il y a pratiquement deux ans, nous entamons les travaux de cette assemblée élue le 8 décembre 2008. Nous procédions alors à l'ouverture de la première session de la 39^e législature de l'Assemblée nationale.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour marquer le début de la deuxième session de cette même législature. Nous franchissons ainsi une nouvelle et importante étape dans le déroulement des travaux parlementaires.

Dans quelques minutes, le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, prononcera son Discours d'ouverture. Il proposera alors la vision du gouvernement, indiquera les étapes que nous avons franchies collectivement et signalera les défis auxquels le Québec est confronté. Le premier ministre précisera les orientations et les grandes initiatives qu'il entend mettre en oeuvre au cours de la session qui commence, afin de faire progresser notre société. Le discours d'ouverture marquera ainsi les points forts des travaux à venir et les perspectives dans lesquelles le gouvernement souhaite les engager.

23 février 2011

L'un des grands défis que le Québec doit relever est celui de l'éducation, garante de notre avenir, et essentielle à notre développement. Le Québec doit investir davantage dans la diffusion de la connaissance pour s'assurer d'une main-d'œuvre compétente qui réponde aux besoins du marché. Il faudra en même temps dynamiser notre économie afin de créer des emplois et de la richesse, seule façon de maintenir notre niveau de vie et notre filet social. Le développement économique devra se réaliser dans un souci constant de la protection de l'environnement, notamment dans la mise en œuvre de ce grand projet qu'est le Plan Nord. Cette nouvelle session sera l'occasion pour le gouvernement d'énoncer les moyens qu'il entend prendre pour s'assurer de la maîtrise de nos ressources, non seulement pour nous-mêmes mais encore pour les générations futures. De plus, le gouvernement présentera des initiatives visant à améliorer notre système de santé ainsi que la qualité de vie de nos aînés. Dans le Discours d'ouverture, le premier ministre précisera davantage ce qu'il entend mettre de l'avant pour l'atteinte de tous ces objectifs.

De leur côté, l'opposition officielle et les autres groupes d'opposition ont une mission essentielle dans notre système démocratique. Ils devront être vigilants et questionner, au nom des citoyens, les propositions et initiatives gouvernementales. Les débats qui se déroulent dans notre Parlement constituent la base et le fondement même de notre démocratie. Ils doivent cependant être empreints de la civilité et du respect mutuel auxquels on doit s'attendre, dans une société comme la nôtre. Souhaitons que la prochaine session soit exemplaire à cet égard.

Le travail parlementaire des prochains mois va se dérouler dans une assemblée qui n'est plus exactement la même qu'en janvier 2009. Plusieurs députés de haut calibre nous ont quittés après avoir contribué de façon majeure à nos débats. Parmi eux, une personne que tout le monde regrettera, M. Claude Béchar, cet homme à qui on prédisait un avenir des plus brillants. Faisons le vœu qu'il nous inspire tous, par la détermination et le dévouement qui l'ont si bien caractérisé.

D'autres, à qui nous souhaitons un mandat fructueux, ont pris le relais et sauront sûrement apporter, par leur compétence et leur bonne volonté, une contribution marquée à la vie démocratique.

Le programme de la session qui débute est ambitieux mais demeure à la mesure qu'inspire le vœu des Québécois. Plusieurs pièces législatives et énoncés budgétaires seront soumis à l'analyse et à la discussion de l'Assemblée. Je souhaite que cette assemblée contribue de manière constructive à la mise en place des projets du gouvernement. Il est une chose que l'on peut affirmer de manière certaine, c'est que vous tous, membres de l'Assemblée nationale, avez un point en commun : vous avez choisi le service public et l'intérêt collectif. Vous consacrez toutes vos énergies à mériter et à conserver la confiance de vos électeurs.

23 février 2011

En ce jour d'ouverture d'une nouvelle session, je veux souligner la qualité de l'engagement de chacun d'entre vous. C'est grâce à votre dévouement que notre démocratie fonctionne et qu'elle progresse. Tous les Québécois devraient être fiers de leur tradition démocratique et des institutions qui la portent. Cette fierté, nous la devons avant tout à ceux qui ont choisi de consacrer leur talent à la vie parlementaire.

Je souhaite à tous le succès que vous méritez, au service des idées que vous défendez. Et surtout, je formule le souhait que cette nouvelle session de la 39^e législature réponde aux espoirs et aux attentes de tous nos concitoyens.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur se retire.

M. le président occupe le fauteuil.

M. Charest, premier ministre, prononce ensuite le discours d'ouverture de la 2^e session de la 39^e législature.

À la fin de son discours, M. Charest, premier ministre, propose que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement.

À 15 h 27, M. le président lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 24 février 2011, à 9 h 45.

Le Président

YVON VALLIÈRES